

Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHALLENGE ACADOMIA DES ÉCOLES DE GOLF

FINALE DE LIGUE 2025

Mercredi 18 juin 2025

Golf du Haras Lupin

129 Av. de la Celle-Saint-Cloud, 92420 Vaucresson

☎ : 01 47 01 15 04 — Courriel : haraslupin@stadefrançais.asso.fr

Épreuve organisée par la Ligue de Golf Paris Île-de-France

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

1. PRÉSENTATION DU CHALLENGE

Le **Challenge des Écoles de Golf** est une **épreuve** créée par la Fédération en 2021 avec pour objectif de faire plus jouer les jeunes en rendant la pratique du golf plus ludique.
Sa déclinaison au niveau Régionale se traduit par une finale de Ligue.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux 3 premiers clubs du classement de Ligue du Challenge National ACADOMIA des Écoles de Golf à la date du 24 mai 2025 ainsi qu'aux 7 clubs issus des **qualifications départementales de la Ligue** (1 club par zone) :

- Zone A : Paris (75)	1 AS qualifiée
- Zone B : Seine et Marne (77)	1 AS qualifiée
- Zone C : Yvelines (78)	1 AS qualifiée
- Zone D : Essonne (91)	1 AS qualifiée
- Zone E : Hauts de Seine (92)	1 AS qualifiée
- Zone F : Seine Saint Denis (93) - Val de Marne (94)	1 AS qualifiée
- Zone G : Val d'Oise (95)	1 AS qualifiée

Si un club qui termine 1^{er} de sa zone est directement qualifié par le classement de Ligue à la date du 24 mai 2025, la place qualificative sera attribuée au 2^e de cette même zone.

- L'équipe sera constituée de 4 coéquipiers et devra être mixte (minimum 1 fille et 1 garçon), licenciés de l'association sportive du club qu'ils représentent.
- Un équipier ne pourra pas changer de club durant la totalité du Challenge (qualifications et finale).

Ligue de Golf Paris Île-de-France

3. ENGAGEMENTS

Les 10 équipes qualifiées doivent confirmer leurs inscriptions au plus tard **le mardi 10 juin 2025**.

L'engagement du club sera confirmé dès réception de la fiche d'inscription par courriel (contact@lgpidf.com).

Si une équipe qualifiée ne pouvait participer à la finale, le Comité de l'épreuve se réserve le droit de qualifier une autre équipe.

4. COMPOSITION DES ÉQUIPES

Les écoles devront envoyer leur composition d'équipe à la Ligue le **mardi 10 juin 2025**. L'index prit en compte est au 25 mars 2025.

5. FORMES DE JEU

5.1. FORMULE :

- Greensome : Chaque équipe doit être constituée de **2 doubles**.
- Pour rappel, l'équipe de 4 coéquipiers doit être **mixte**.
- Les 2 catégories d'index (pris au 25 mars 2025) pour ce Challenge doivent être représentée (minimum 1 joueur par catégorie) :
 - $36 \leq \text{index} < 53.9$
 - **Index ≥ 54**
- Strokeplay Brut Score maximum (**9 coups par trou**).

Le score de l'équipe correspondra à l'addition de 2 scores.

En cas d'absence d'un greensome au départ, ce dernier se verra attribuer le score de 81 (9 coups par trou).

Le club vainqueur est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

En cas d'égalité pour la 1^{re} place, les clubs concernés constitueront chacun un greensome composé de 2 équipiers ayant joué la Finale qui partira en play-off au trou par trou.

Les éventuelles autres égalités dans le classement final seront départagées informatiquement.

5.2. DÉPARTS :

En shot-gun à **14 h 30**

Ligue de Golf Paris Île-de-France

6. REPÈRES DE DÉPARTS

- Garçons : Rouges
- Filles : Violets

7. INFORMATIONS

7.1. CADETS :

Les cadets ne sont pas autorisés, les joueurs devant être autonomes.

7.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue, de Comité ou de clubs, etc... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera l'application stricte du règlement et des règles de golf. En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra, même en son absence, lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.

7.3. SUIVEURS DE PARTIES :

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité.

7.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.

7.5. DROIT À L'IMAGE :

Sauf avis contraire stipulé par écrit et envoyé par mail à la Ligue ou aux Comités, tous participants aux épreuves de la Ligue ainsi que leurs encadrements (famille, coaches, responsables de club) autorisent la captation et la diffusion de photos et vidéos sur les supports de communication de la Ligue de Golf Paris Île-de-France ainsi que sur ceux du club d'accueil de la compétition.

8. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- 1 représentant du Club.
- 1 représentant de la Ligue.
- 1 représentant des Comités Départementaux de la Ligue.

Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.

9. PRIX

La Ligue Paris Île-de-France récompensera l'école de golf vainqueur de la Finale de Ligue du Challenge ACADOMIA des écoles de golf 2025.



Ligue de Golf Paris Île-de-France

CHALLENGE ACADOMIA DES ÉCOLES DE GOLF 2025
FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

À FAIRE PARVENIR PAR COURRIEL À LA LIGUE AU PLUS TARD LE MARDI 10 JUIN 2025

CLUB DE :

☐ Finale

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

(Les 4 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet).

	Nom	Prénom	Index au 25/03/25
N° 1			
	Total des Index		
N° 2			
	Total des Index		

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :